



A tous les membres du CAS Montana-Vermala

Chermignon, le 27 octobre 2021

### Convocation à l'Assemblée Générale 2021 du CAS Montana-Vermala

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à notre 102<sup>ème</sup> Assemblée Générale qui se tiendra le

**Samedi 20 novembre 2021 à 17h00 à l'Hôtel La Prairie à Crans-Montana**

L'ordre du jour se trouve au verso.

Après notre assemblée générale 2020, tenue par correspondance et via notre site internet, nous avons le plaisir de vous retrouver en présentiel pour cette soirée, que nous espérons des plus conviviales.

Pour ce qui est des prescriptions sanitaires, il y a lieu de distinguer les 2 situations suivantes :

- Pour suivre **l'assemblée générale**, qui se tiendra à la salle de conférence habituelle, il n'est pas nécessaire de présenter le « Pass Covid » ; il suffit de se désinfecter les mains et de porter le masque dès l'entrée de l'hôtel, jusqu'au lieu de la séance.
- Pour **l'apéritif et le souper**, à savoir pour tous les lieux communs de l'hôtel, le « Pass Covid » est nécessaire, avec présentation d'une pièce d'identité.

Nous espérons que ces obligations ne vous empêcheront pas de nous rejoindre à cette soirée.

Comme lors de chaque convocation, vous trouverez, en annexe, **le programme des courses 2022**. Comme chaque année, nous cherchons toujours à vous proposer un choix de courses varié, entre ski-alpinisme en hiver, escalade et randonnée alpine en été. Nous maintenons aussi l'accent sur la formation, avec le traditionnel cours de perfectionnement des chefs de course, ainsi que des journées sur les thèmes de la prévention « avalanches » et sur les connaissances requises pour devenir 1<sup>er</sup> de cordée.

La traditionnelle choucroute qui suit notre assemblée, aura lieu, comme toutes ces dernières années, à l'Hôtel La Prairie. **La réservation** se fait directement auprès de l'hôtel, et ce jusqu'au **dimanche soir 14 novembre**, au 027 485 41 41. Le souper de l'AG est pour beaucoup la seule occasion de se rencontrer au sein de notre section ; par conséquent, le comité compte vraiment sur votre participation pour pérenniser ces moments de discussions et de partages et cela plus encore cette année, après l'annulation de la soirée en 2020.

Pour celles et ceux qui désirent un repas sans viande, nous vous prions de le communiquer lors de votre inscription ; la cuisine vous organisera un plat végétarien.

Nous espérons vous rencontrer, nombreuses et nombreux, et vous présentons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Pour le comité

  
Xavier Robyr  
Président



## **Ordre du jour de l'Assemblée Générale 2021 du CAS Montana-Vermala :**

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2020.  
Document consultable sur le site internet du CAS à l'adresse : [www.casmontana.ch](http://www.casmontana.ch)
2. Rapport du président
3. Présentation des comptes de l'exercice 2020/2021
4. Rapport des vérificateurs
5. Approbation des comptes
6. Rapport de la commission des courses
7. Rapport de la commission de la cabane
8. Rapport de la commission jeunesse
9. Proclamation des jubilaires
10. Nomination au comité
11. Admissions – Démissions – Décès
12. Divers